

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

CITY CARS

Siège Social : 31, rue des usines, Z.I Kheireddine, La goulette, Tunis

La société CITY CARS publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 24 mai 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Abderrazak GABSI (GEM) & Mr Fehmi LAOURINE (AMC Ernst & Young).

CITY CARS S.A.

BILAN

Arrêté au 31 décembre 2023

(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIFS	Notes	31 déc. 23	31 déc. 22
Actifs non courants			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	A - 1	654 770	653 270
Moins : amortissements		(650 558)	(629 680)
		4 212	23 590
Immobilisations corporelles	A - 2	21 559 353	19 958 496
Moins : amortissements		(7 961 927)	(6 958 296)
		13 597 426	13 000 200
Immobilisations financières	A - 3	35 590 628	29 539 800
Moins : provisions		-	-
		35 590 628	29 539 800
Total des actifs immobilisés		49 192 266	42 563 590
Autres actifs non courants		-	-
Moins : provisions		-	-
		-	-
Total des actifs non courants		49 192 266	42 563 590
Actifs courants			
Stocks	A - 4	112 903 881	71 225 334
Moins : provisions		(29 069)	(58 364)
		112 874 812	71 166 970
Clients	A - 5	15 959 950	15 208 692
Moins : provisions		(311 650)	(65 193)
		15 648 300	15 143 499
Autres actifs courants	A - 6	1 644 383	674 056
Placements et autres actifs financiers	A - 7	68 751 321	89 721 792
Liquidités et équivalents de liquidités	A - 8	1 683 648	2 609 665
Total des actifs courants		200 602 464	179 315 982
TOTAL DES ACTIFS		249 794 730	221 879 572

CITY CARS S.A.

BILAN

Arrêté au 31 décembre 2023

(Exprimé en Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31 déc. 23	31 déc. 22
Capitaux propres			
Capital social	CP - 1	18 000 000	18 000 000
Réserves	CP - 2	14 800 000	11 800 000
Autres capitaux propres	CP - 3	108 551	108 551
Résultats reportés	CP - 4	21 097 705	18 016 042
<i>Total capitaux propres avant résultat</i>		<i>54 006 256</i>	<i>47 924 593</i>
Résultat de l'exercice		30 118 490	28 581 663
Total capitaux propres avant affectation du résultat		84 124 746	76 506 256
Passifs			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts		-	-
Autres passifs financiers		-	-
Provisions	P - 1	1 273 511	779 433
<i>Total des passifs non courants</i>		<i>1 273 511</i>	<i>779 433</i>
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P - 2	153 504 934	136 294 293
Autres passifs courants	P - 3	10 891 539	8 299 590
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
<i>Total des passifs courants</i>		<i>164 396 473</i>	<i>144 593 883</i>
Total des passifs		165 669 984	145 373 316
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		249 794 730	221 879 572

CITY CARS S.A.

ÉTAT DE RÉSULTAT - MODÈLE AUTORISÉ

Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Exercice clos le	
	Notes	31 déc. 23	31 déc. 22
Produits d'exploitation			
Revenus	R - 1	360 758 154	330 890 465
Autres produits d'exploitation	R - 2	344 137	447 084
Total des produits d'exploitation		361 102 291	331 337 549
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises consommées	R - 3	(307 573 233)	(281 334 514)
Charges de personnel	R - 4	(4 187 654)	(3 804 738)
Dotations aux amortissements et aux provisions	R - 5	(1 733 195)	(831 815)
Autres charges d'exploitation	R - 6	(7 808 414)	(6 552 447)
Total des charges d'exploitation		(321 302 496)	(292 523 514)
Résultat d'exploitation		39 799 795	38 814 035
Charges financières nettes	R - 7	(1 479 418)	(876 965)
Produits des placements	R - 8	7 489 284	6 405 698
Autres gains ordinaires	R - 9	679 708	15 969
Autres pertes ordinaires	R - 10	(269 270)	(386 268)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		46 220 099	43 972 469
Impôt sur les bénéfices	R - 11	(16 101 609)	(15 390 806)
Résultat des activités ordinaires après impôt		30 118 490	28 581 663
Éléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		30 118 490	28 581 663
Effets des modifications comptables		-	-
RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES		30 118 490	28 581 663

CITY CARS S.A.

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE - MODÈLE AUTORISÉ

Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice clos le	
		31 déc. 23	31 déc. 22
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		30 118 490	28 581 663
Ajustements pour :			
* Dotations aux amortissements et aux provisions		1 733 195	831 815
* Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat		-	(75 000)
* Variations des :			
- Stocks	TR - 1	(41 678 547)	(34 585 828)
- Créances	TR - 2	(751 258)	(4 752 703)
- Autres actifs	TR - 3	(999 856)	107 213
- Fournisseurs et autres dettes	TR - 4	19 772 969	31 725 252
* Incidences des variations des taux de change / liquidités		(562 334)	(555 089)
* Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		-	(15 969)
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>		7 632 659	21 261 354
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. corpor.		(1 599 963)	(568 093)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. incorpo.		(1 500)	(5 106)
Encaissements provenant de la cession d'immob. corpor.		673	190 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. finan.		(6 600 828)	(19 134 200)
Encaissements provenant de la cession d'immob. financières		550 000	550 000
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i>		(7 651 618)	(18 967 399)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(22 469 392)	(22 480 216)
Encaissements d'emprunts		-	-
Remboursements d'emprunts		-	-
Encaissement provenant de l'émission d'actions		-	-
Rachats d'actions propres		-	-
Ventes d'actions propres		-	333 646
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</i>		(22 469 392)	(22 146 570)
<i>Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités</i>		562 334	555 089
Variation de trésorerie		(21 926 017)	(19 297 526)
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	TR - 5	91 759 665	111 057 191
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	TR - 6	69 833 648	91 759 665

CITY CARS S.A.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(Les chiffres sont exprimés en Dinar Tunisien)

I- PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société **CITY CARS** est une société anonyme de droit Tunisien créée en 2007, faisant appel public à l'épargne et régie par le Code des Sociétés Commerciales et ses statuts.

La Société est entrée en exploitation le 07 décembre 2009. Elle est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs de la marque sud-coréenne KIA.

La Société a pour objet, en Tunisie ou ailleurs, l'importation, l'exportation et la commercialisation de tous véhicules de transport, de toutes pièces de rechange et, en général, de tous produits accessoires auxdits véhicules ainsi que l'achat et la vente de véhicules d'occasion (décision de l'AGE du 10 juin 2016).

Le capital social était de 250.000 DT lors de la création de la Société le 28 août 2007, divisé en 2.500 actions de 100 DT de nominal chacune. Il est passé à 1.000.000 DT suite à l'augmentation en numéraire de 750.000 DT décidée par l'AGE du 31 décembre 2009, à 1.500.000 DT suite à l'augmentation par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 16 avril 2010, à 13.500.000 DT suite à l'augmentation par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 29 novembre 2012 et à 18.000.000 DT suite à l'augmentation par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 30 mai 2019.

Le siège social de CITY CARS S.A. est sis au 31, Rue des Usines - Z.I Kheireddine - La Goulette (par décision de l'AGE du 10 juin 2016).

II- UNITÉ MONÉTAIRE

Les livres comptables de la Société sont tenus en Dinar Tunisien.

III- OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions réalisées en monnaies étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au taux de change de la date de l'opération ou au cours de la couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de la Société sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme, et ce, conformément à la norme comptable NCT 15 relative aux Opérations en monnaies étrangères.

IV- NOTE SUR LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de CITY CARS S.A. ont été arrêtés, au 31 décembre 2023, conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

V- NOTE SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses et conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de l'entité ;
- Convention de réalisation des revenus ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de l'importance relative ; et
- Convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023 couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

1 - Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables, sauf pour le matériel de transport de personnes, et amorties selon la méthode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien, aux taux suivants :

• Constructions en dur	5%
• Constructions légères	10%
• Matériel et outillage	15%
• Ascenseurs, monte-charge et escaliers mécaniques	10%
• Matériel de transport	20%
• Mobilier de bureaux	20%
• AAI généraux	10%
• Matériel informatique	33,33%
• Logiciel informatique	33,33%

Les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 500 DT, sont amortis intégralement l'année de leur acquisition.

2 - Stocks

Les stocks de la Société sont composés de véhicules neufs ainsi que de pièces de rechange et accessoires. La Société utilise la méthode de l'inventaire permanent pour la comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks.

Le coût d'acquisition des stocks de la Société comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurance, de transit et de fret liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

La méthode de valorisation du stock est la méthode du coût moyen pondéré pour les pièces de rechange et le coût individuel pour les véhicules neufs.

3 - Provision pour dépréciation du stock de pièces de rechange

La politique de provisionnement du stock de pièces de rechange de la Société tient compte de la période de garantie KIA qui est de 5 ans.

Cette politique est la suivante :

- Aucune provision n'est constatée sur le stock PR non mouvementé pendant une période inférieure à quatre ans depuis la date de création de la fiche pièce ;
- Un taux de provision de 25% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre quatre ans et cinq ans depuis la date de création de la fiche pièce ;
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre cinq ans et six ans depuis la date de création de la fiche pièce ;
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période supérieure à six ans depuis la date de création de la fiche pièce.

4 - Provisions pour dépréciation des créances clients

La Société procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances, et constate des provisions pour dépréciation pour les créances jugées douteuses.

La politique de provisionnement des créances douteuses de la Société est la suivante :

- Pas de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure à une année à la date de clôture comptable ;
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable ainsi que les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice.

5 - Comptabilisation des revenus

Les revenus sont constitués essentiellement des ventes de véhicules neufs et de pièces de rechange ainsi que des services après-vente. Ils sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par la Société et des taxes sur le chiffre d'affaires collectées pour le compte de l'État.

6 - Comptabilisation des charges

Les charges d'exploitation sont enregistrées en hors TVA récupérable, en respectant la convention de rattachement des charges aux produits.

7 - Comptabilisation des subventions d'investissement

Les subventions d'investissement relatives à des immobilisations amortissables sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces actifs immobilisés, et ce, de façon proportionnelle conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT 12 relative aux Subventions publiques.

8 - Comptabilisation des opérations de rachat et de revente par la Société de ses propres actions

La comptabilisation par la Société des opérations de rachat et de revente de ses propres actions est réalisée conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT02 relative aux Capitaux propres.

Si le produit de la revente dépasse le coût d'acquisition, l'excédent est crédité au compte de capitaux propres « Autres compléments d'apport », et si le produit de la vente est inférieur au coût d'acquisition, la perte est comptabilisée soit en déduction du solde du compte « Autres compléments d'apport » soit en déduction des bénéfices non répartis (réserves distribuables).

VI- RÉGIME FISCAL

La Société était assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 30% jusqu'au 31/12/2012.

Suite à l'admission de 30% de son capital à la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis le 26/11/2013, la Société a bénéficié du taux réduit de l'impôt sur les sociétés de 20% pour une durée de cinq ans en vertu de la loi n°2010-29 du 07 juin 2010, et ce, jusqu'au 31 décembre 2017.

Pour l'exercice 2018, la Société a été assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 25% avec une imposition supplémentaire de 1%, au titre de la contribution sociale de solidarité instituée par la loi de finances 2018.

À partir de l'exercice 2019, le taux de l'impôt sur les sociétés est passé à 35% (loi de finances 2019) pour tout le secteur des concessionnaires automobiles majoré d'une imposition additionnelle au taux de 2% relative à la contribution sociale de solidarité (loi de finances 2020). Ce taux de 2% a été rehaussé à 4%, à partir de l'exercice 2022, en application des dispositions de la loi de finances 2023.

Ainsi, le taux cumulé des impôts sur le résultat est de 39% en 2023.

VII- NOTE RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

A-1 Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2023, les immobilisations incorporelles ont atteint en net 4 212 DT. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Logiciels Informatiques	654 770	653 270
Amortissement Logiciels Informatiques	(650 558)	(629 680)
TOTAL NET EN DT	4 212	23 590

A-2 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2023, les immobilisations corporelles se sont élevées (en brut) à 21 559 353 DT et se décomposent comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Terrains	5 987 852	5 987 852
Constructions en dur	7 430 887	7 430 887
Constructions légères	746 342	746 342
Matériel et outillage 15%	813 193	715 257
Matériel et outillage 10%	124 413	124 413
Agen., aménagements et installations générales - Tunis	292 752	267 344
Agen., aménagements et installations générales - Le Kram	1 184 289	853 184
Matériel de transport de personnes	2 239 635	1 286 700
Matériel de transport de biens	81 420	81 420
Mobiliers et matériels de bureaux	497 212	467 622
Matériel informatique	686 544	522 661
Constructions sur sol d'autrui	1 474 814	1 474 814
TOTAL BRUT EN DT	21 559 353	19 958 496

Les amortissements cumulés de ces immobilisations ont totalisé 7 961 927 DT, au 31 décembre 2023, et se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Amort. Matériel et outillage 15%	684 494	658 441
Amort. Matériel et outillage 10%	95 383	82 942
Amort. Constructions en dur	2 848 507	2 476 962
Amort. Constructions légères	572 196	497 561
Amort. Agen., aménagements et installations générales - Tunis	249 186	238 923
Amort. Agen., aménagements et installations générales - Le Kram	403 328	302 378
Amort. Matériel de transport de personnes	1 067 256	837 833
Amort. Matériel de transport de biens	32 215	15 931
Amort. Mobiliers et matériels de bureaux	437 413	415 938
Amort. Matériel informatique	543 345	476 525
Amort. Constructions sur sol d'autrui	1 028 604	954 862
TOTAL BRUT EN DT	7 961 927	6 958 296

Au cours de l'exercice 2023, les acquisitions d'immobilisations corporelles ont atteint 1 601 865 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant
Matériel et outillage 15%	97 936
Agen., aménagements et installations générales - Tunis	25 408
Agen., aménagements et installations générales - Le Kram	331 105
Matériel de transport de personnes	952 935
Mobiliers et matériels de bureaux	30 598
Matériel informatique	163 883
TOTAL EN DT	1 601 865

A-3 Immobilisations financières

Au 31 décembre 2023, les immobilisations financières (en brut) ont atteint 35 590 628 DT. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Titres de participation (*)	34 503 328	28 402 500
Emprunt obligataire BNA 2020	200 000	400 000
Emprunt obligataire ATB 2020	250 000	500 000
Emprunt obligataire CFE TUNISIE 2023	400 000	-
Dépôts et cautionnements	6 100	6 100
Prêts au personnel (à plus d'un an)	231 200	231 200
TOTAL BRUT EN DT	35 590 628	29 539 800
Provisions pour dépréciation	-	-
TOTAL NET EN DT	35 590 628	29 539 800

(*) Le tableau des titres de participation se présente comme suit au 31 décembre 2023 :

Désignation	Nombre de titres	Valeur unitaire	Coût total	% d'intérêt
City Cars Gros	9 995	100	999 500	99,95%
Logistic Cars	15 000	100	1 500 000	75,00%
Al Hidaya Agricole	300 000	10	3 000 000	16,67%
Green SICAR	900 000	10	9 000 000	90,00%
Union Internationale de Banques-UIB	1 213 546	15,660	19 003 828	3,51%
Fonds de capital-risque « CITY CARS 2020 » (géré par TAWASOL INVESTMENTS SICAR)			1 000 000	
TOTAL BRUT EN DT			34 503 328	
Provisions pour dépréciation			-	
TOTAL NET EN DT			34 503 328	

A-4 Stocks

Au 31 décembre 2023, la valeur nette des stocks a atteint 112 874 812 DT, contre 71 166 970 DT au 31 décembre 2022. Elle se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc.-23	31 déc.-22
Stock Véhicules neufs	64 187 711	41 088 231
Stock Véhicules neufs en transit	48 056 118	29 264 799
Stock Pièces de rechange	486 558	447 535
Stock Lubrifiants	39 002	46 076
Stock Peintures	84 709	120 023
Stock Travaux en cours	49 783	258 670
TOTAL BRUT EN DT	112 903 881	71 225 334
Provision pour dépréciation (du stock de pièces de rechange)	-29 069	-58 364
TOTAL NET EN DT	112 874 812	71 166 970

A-5 Clients & comptes rattachés

Au 31 décembre 2023, le solde du compte « Clients et comptes rattachés » a atteint (en net) 15 648 300 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Clients Administrations publiques	3 289 723	1 992 575
Clients Sociétés	4 290 800	2 608 646
Clients Loueurs	1 493 090	775 141
Clients Particuliers	4 104 099	3 562 874
Client Sociétés du Groupe	629 650	444 822
Clients Ateliers & Magasins	754 699	408 864
Clients, Retenues de garantie	16 121	16 121
Clients, Effets à recevoir	1 070 118	5 315 717
Clients Douteux et litigieux	311 650	65 193
Clients, Chèques impayés	-	18 739
TOTAL BRUT EN DT	15 959 950	15 208 692
Provisions pour dépréciation (des créances douteuses)	-311 650	-65 193
TOTAL NET EN DT	15 648 300	15 143 499

A-6 Autres actifs courants

Au 31 décembre 2023, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 1 644 383 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
État, TVA à récupérer	19 417	2 184
État, crédit de TVA	681 324	-
Charges constatées d'avance (*)	613 531	625 321
Produits à recevoir	29 413	18 085
Débiteurs divers	46 893	28 166
Fournisseurs, avances & acomptes	253 505	-
Fournisseurs, créances pour emballages	300	300
TOTAL EN DT	1 644 383	674 056

(*) Dont un montant de 457 902 DT au titre des agios sur effets escomptés.

A-7 Placements & autres actifs financiers

Au 31 décembre 2023, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 68 751 321 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Placements monétaires	67 650 000	88 150 000
Prêts à des sociétés du Groupe (*)	500 000	1 000 000
Échéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	550 000	550 000
Intérêts courus	51 321	21 792
TOTAL EN DT	68 751 321	89 721 792

(*) En mars 2019, CITY CARS S.A. a conclu avec sa filiale CITY CARS GROS SARL une convention de prêt en compte courant pour un montant de 2 000 000 DT. Les montants en principal remboursés par CITY CARS GROS SARL, au cours des exercices 2022 et 2023, s'élèvent respectivement à 1 000 000 DT et 500 000 DT.

A-8 Liquidités & équivalents de liquidités

Au 31 décembre 2023, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 1 683 648 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Banques (soldes créditeurs)	1 133 288	2 040 141
Chèques à l'encaissement	531 506	355 487
Effets à l'encaissement	17 854	213 037
Caisses dépenses	1 000	1 000
TOTAL EN DT	1 683 648	2 609 665

CP-1 Capital social

Le capital social n'a pas connu de variation au cours de l'exercice 2023 ; il s'élève à 18 000 000 DT et s'analyse comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Nombre d'actions ordinaires	18 000 000	18 000 000
Valeur nominale par action	1 DT	1 DT
MONTANT DU CAPITAL EN DT	18 000 000	18 000 000

CP-2 Réserves

Au 31 décembre 2023, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 14 800 000 DT et se décompose comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Réserve légale	1 800 000	1 800 000
Réserves pour réinvestissements exonérés (*)	13 000 000	10 000 000
TOTAL EN DT	14 800 000	11 800 000

(*) La variation à la hausse de cette rubrique s'explique par des réinvestissements exonérés réalisés en 2023 pour un montant total de 3 000 000 DT.

CP-3 Autres capitaux propres

Au 31 décembre 2023, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à (108 551) DT et se décompose comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Subventions d'investissement	500 000	500 000
Amortissements subventions d'investissement	(500 000)	(500 000)
Actions propres / Autres compléments d'apport	108 551	108 551
TOTAL NET EN DT	108 551	108 551

CP-4 Résultats reportés

Au 31 décembre 2023, les résultats reportés totalisent 21 097 705 DT, contre 18 016 042 DT au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 3 081 663 DT provenant de l'affectation du résultat de l'exercice 2022 :

Rubrique	31 déc. 23	31 déc. 22
Bénéfices reportés (non répartis)	21 097 705	18 016 042
TOTAL EN DT	21 097 705	18 016 042

P-1 Provisions

Au 31 décembre 2023, les provisions à caractère de passif totalisent 1 273 511 DT et se ventilent comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Provision pour indemnités de départ à la retraite	10 359	7 472
Provisions pour risques et charges	1 263 152	771 961
TOTAL EN DT	1 273 511	779 433

P-2 Fournisseurs & comptes rattachés

Au 31 décembre 2023, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 153 504 934 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Fournisseurs d'exploitation locaux	2 802 206	523 680
Fournisseurs d'exploitation locaux, effets à payer	-	1 275 457
Fournisseurs d'immobilisations locaux	4 063	2 163
Fournisseurs étrangers	149 782 580	134 046 053
Fournisseurs locaux, factures non parvenues	916 085	446 940
TOTAL EN DT	153 504 934	136 294 293

P-3 Autres passifs courants

Au 31 décembre 2023, les autres passifs courants totalisent 10 891 539 DT et se décomposent comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Provision pour congés à payer	319 130	265 821
Provision pour prime exceptionnelle	534 326	520 395
État, impôts et taxes	2 951 111	2 153 198
État, IS à payer	1 759 475	1 039 205
État, contribution sociale de solidarité à payer	1 598 989	1 561 619
CNSS	279 382	263 957
Divers passifs courants	251 070	142 465
Produits constatés d'avance	938 163	631 700
Clients Particuliers, avances et acomptes	1 782 236	1 397 998
Clients Sociétés, avances et acomptes	52 940	226 380
Créditeurs divers	342 978	45 721
Actionnaires, dividendes 2015 à payer	-	1 656
Actionnaires, dividendes 2016 à payer	-	1 656
Actionnaires, dividendes 2017 à payer	-	1 656
Actionnaires, dividendes 2018 à payer	1 711	1 711
Actionnaires, dividendes 2019 à payer	11 522	11 522
Actionnaires, dividendes 2020 à payer	13 146	13 146
Actionnaires, dividendes 2021 à payer	19 784	19 784
Actionnaires, dividendes 2022 à payer	35 576	-
TOTAL EN DT	10 891 539	8 299 590

VIII- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT :

R-1 Revenus

Les revenus sont passés de 330 890 465 DT en 2022 à 360 758 154 DT en 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 29 867 689 DT (*environ +9%*) et se détaillant comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 23	Exercice clos le 31 déc. 22
Ventes Véhicules neufs	295 637 214	287 938 469
Ventes Véhicules neufs populaires	49 931 664	31 276 023
Ventes Véhicules neufs en suspension des taxes	5 586 812	3 896 010
Ventes Main-d'œuvre atelier	851 464	731 573
Ventes Pièces de rechange atelier	4 803 767	4 000 316
Ventes Travaux extérieurs atelier	40 561	21 941
Vente Garantie pièces de rechange	1 347 871	776 087
Vente Garantie main-d'œuvre	26 158	34 342
Vente Garantie travaux extérieurs	747 537	496 120
Ventes Pièces de rechange comptoir	1 558 728	1 483 366
Ventes Petites fournitures	4 208	28 449
Ventes Lubrifiants	80 056	76 043
Ventes Peintures	142 114	131 726
TOTAL EN DT	360 758 154	330 890 465

R-2 Autres produits d'exploitation

Au cours de l'exercice 2023, les autres produits d'exploitation ont atteint 344 137 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 23	Exercice clos le 31 déc. 22
Inscriptions 4 CV	46 163	37 990
Autres produits d'exploitation	730	850
Locations d'immeubles	297 244	333 244
Quotes-parts subventions d'investissement rapportées au résultat	-	75 000
TOTAL EN DT	344 137	447 084

R-3 Achats consommés

Au cours de l'exercice 2023, les achats consommés ont totalisé 307 573 233 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 23	Exercice clos le 31 déc. 22
Variations des stocks	(41 678 547)	(34 585 827)
Travaux extérieurs	2 605 261	1 910 257
Achats approvisionnements consommés	307 927	278 643
Achats véhicules neufs	228 345 824	217 296 836
Achats véhicules neufs en transit	48 038 474	29 233 852
Frais accessoires d'achat	63 053 838	60 976 155
Achats accessoires VN	3 318	-
Achats lubrifiants	50 254	98 978
Achats peintures	93 106	144 153
Achats pièces de rechange locaux	1 389 729	1 152 815
Achats PR auprès des sociétés du groupe	5 364 049	4 828 652
TOTAL EN DT	307 573 233	281 334 514

R-4 Charges de personnel

Au cours de l'exercice 2023, les charges de personnel ont atteint 4 187 654 DT et s'analysent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 23	Exercice clos le 31 déc. 22
Salaires et compléments de salaires	3 181 712	2 923 622
Charges sociales	906 601	794 992
Autres charges de personnel	43 141	15 406
Provision pour congés à payer (variation)	53 310	69 822
Provision pour départ à la retraite (variation)	2 890	896
TOTAL EN DT	4 187 654	3 804 738

R-5 Dotations aux amortissements & aux provisions

Au cours de l'exercice 2023, les dotations aux amortissements et aux provisions (nettes) ont totalisé 1 733 195 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 23	Exercice clos le 31 déc. 22
Dotations aux amortissements des actifs immobilisés	1 024 845	1 022 700
Dotations aux provisions (nettes des reprises) (*)	708 350	(190 885)
TOTAL EN DT	1 733 195	831 815

(*) Ci-dessous le détail des dotations aux provisions (nettes des reprises) :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 23	Exercice clos le 31 déc. 22
<i>Provisions pour dépréciation du stock pièces de rechange</i>	-	791
<i>Provisions pour dépréciation des créances clients</i>	246 457	24 591
<i>Provisions pour risques et charges</i>	839 235	381 524
<i>Reprises sur provisions pour risques et charges</i>	(348 047)	(597 791)
<i>Reprises sur provision pour dépréciation des stocks</i>	(29 295)	-
TOTAL EN DT	708 350	(190 885)

R-6 Autres charges d'exploitation

Au cours de l'exercice 2023, les autres charges d'exploitation ont totalisé 7 808 414 DT et se décomposent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 23	Exercice clos le 31 déc. 22
Loyers	73 829	42 475
Entretiens & réparations	231 677	151 221
Primes d'assurance	162 276	136 798
Services extérieurs	486 565	373 933
Honoraires & commissions	1 411 880	1 163 677
Publicités, publications & relations publiques	2 282 777	2 456 617
Transports de biens, déplacements, missions & réceptions	492 901	461 913
Impôts & taxes	1 091 031	1 015 704
Frais postaux & de télécommunications	18 520	12 661
Services bancaires & assimilés	1 444 458	624 948
Jetons de présence	112 500	112 500
TOTAL EN DT	7 808 414	6 552 447

R-7 Charges financières nettes

Au cours de l'exercice 2023, le solde cumulé des charges financières nettes s'élève à 1 479 418 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 23	Exercice clos le 31 déc. 22
Intérêts bancaires	86 145	48 701
Intérêts sur mainlevée	29 797	13 015
Autres charges financières	(58)	(288)
Pertes de change	9 199	22 558
Gains de change	(12 449)	(46 471)
Intérêts des comptes courants bancaires	(267 654)	(351 177)
Intérêts sur effets escomptés	1 634 438	1 190 627
TOTAL EN DT	1 479 418	876 965

R-8 Produits des placements

Au cours de l'exercice 2023, les produits des placements ont atteint 7 489 284 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 23	Exercice clos le 31 déc. 22
Intérêts sur placements	3 991 269	4 185 572
Produits des participations (dividendes...)	3 370 750	1 999 000
Intérêts sur prêts	42 377	43 390
Intérêts des comptes des sociétés du Groupe	84 888	177 736
TOTAL EN DT	7 489 284	6 405 698

R-9 Autres gains ordinaires

Au cours de l'exercice 2023, les autres gains ordinaires ont totalisé 679 708 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 23	Exercice clos le 31 déc. 22
Profits sur cessions d'immobilisations	-	15 969
Produits sur éléments non récurrents (*)	678 838	-
Divers gains ordinaires	870	-
TOTAL EN DT	679 708	15 969

(*) Il s'agit d'un gain relatif à un jugement définitif de dédommagement en faveur de City Cars pour des véhicules endommagés lors des événements de janvier 2011.

R-10 Autres pertes ordinaires

Au cours de l'exercice 2023, les autres pertes ordinaires ont totalisé 269 270 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 23	Exercice clos le 31 déc. 22
Pertes sur affaires contentieuses	11 757	48 179
Perte sur redressement fiscal	-	194 487
Autres pertes ordinaires	257 513	143 602
TOTAL EN DT	269 270	386 268

R-11 Impôts sur les bénéfices

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les impôts sur les bénéfices ont totalisé 16 101 609 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 23	Exercice clos le 31 déc. 22
Impôt sur les Sociétés	14 450 162	13 812 262
Contribution sociale de solidarité	1 651 447	1 578 544
TOTAL EN DT	16 101 609	15 390 806

IX- NOTE SUR LE RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est passé de 1,588 DT en 2022 à 1,673 DT en 2023, soit une augmentation de 5%.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Résultat net	30 118 490	28 581 663
Nombre d'actions (*)	18 000 000	18 000 000
Résultat par action	1,673	1,588

(*) Le calcul du nombre d'actions ordinaires en circulation se présente comme suit :

Date	Rubriques	Actions émises	Valeur nominale	Actions en circulation	Capital
22 août 07	Souscription au capital initial	2 500	100	2 500	250 000
23 févr. 10	Augmentation du capital en numéraire	7 500	100	10 000	1 000 000
16 avr. 10	Augmentation du capital par incorporation de réserves	5 000	100	15 000	1 500 000
29 nov. 12	Augmentation du capital par incorporation de réserves	120 000	100	135 000	13 500 000
29 nov. 12	Réduction de la valeur nominale de l'action	-	1	13 500 000	13 500 000
30 mai 19	Augmentation du capital par incorporation de réserves	4 500 000	1	18 000 000	18 000 000
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice 2023				18 000 000	

X- NOTE SUR LES ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE :

À la date d'arrêté des comptes de l'exercice 2023, la Direction n'a identifié aucun événement susceptible d'avoir un impact sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

XI- NOTE SUR LES OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES :

- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice de 2023, des frais de domiciliation du siège social pour un montant de 4 000 DT. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, au titre de ces transactions s'élève à 9 522 DT ;
- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice 2023, les loyers d'un magasin aménagé et d'un local à usage commercial et administratif (pour la commercialisation en gros des pièces de rechange automobiles) pour un montant total de 240 360 DT hors taxes, totalement réglé au 31 décembre 2023 ;
- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS des charges communes relatives à l'exercice 2023 pour un montant, hors taxes, de 128 669 DT. Le solde à recevoir s'élève à 298 485 DT au 31 décembre 2023 ;

- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice 2023, des prestations informatiques pour un montant de 7 500 DT, hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, au titre de ces transactions s'élève à 17 852 DT ;
- La société CITY CARS a conclu, le 05 mars 2019, avec la société CITY CARS GROS une convention de prêt en compte courant associé pour un montant de 2 000 000 DT. Au cours de l'exercice 2023, la société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS un montant, hors taxes, de 80 888 DT au titre des intérêts au taux de 8%. Le solde des intérêts à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 259 416 DT. Les montants en principal remboursés par CITY CARS GROS, au cours des exercices 2022 et 2023, s'élèvent respectivement à 1 000 000 DT et 500 000 DT ;
- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice 2022, des frais de réparation de véhicules pour un montant de 979 DT hors taxes, totalement réglé au 31 décembre 2023 ;
- La société CITY CARS GROS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société CITY CARS des pièces de rechange pour un montant total, hors taxes, de 5 379 607 DT. Au 31 décembre 2023, le solde de ce fournisseur d'exploitation s'élève à 3 325 DT ;
- Au cours de l'exercice 2023, la société CITY CARS GROS a versé à la société CITY CARS un montant de 2 498 750 DT au titre des dividendes de l'exercice 2022 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société LOGISTIC CARS des frais de domiciliation du siège social pour un montant de 4 000 DT hors taxes, selon les termes de la convention signée entre les deux parties en date du 1^{er} avril 2016. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 4 761 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société LOGISTIC CARS les loyers mensuels des locaux à usage administratif et pour lavage de véhicules pour un montant total de 14 424 DT hors taxes ;
- La société CITY CARS a conclu, le 1^{er} avril 2016, avec la société LOGISTIC CARS, une convention d'assistance et de conseil dans le domaine de la gestion administrative financière et commerciale. La société CITY CARS a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant, hors taxes, de 12 752 DT au titre des charges communes relatives à l'exercice 2023. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 27 714 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société LOGISTIC CARS des prestations informatiques pour un montant annuel de 5 000 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 11 902 DT ;
- La société LOGISTIC CARS a facturé à la société CITY CARS des prestations de services pour un montant hors taxes de 1 694 830 DT, objet de la convention en date du 1^{er} mai 2016. Le solde de ce fournisseur d'exploitation, au titre de ces transactions, s'élève à 105 074 DT au 31 décembre 2023 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société HBS Oil Company des frais de réparation de véhicules pour un montant de 3 196 DT hors taxes, totalement réglé au 31 décembre 2023 ;

- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société Odéon Immobilière un véhicule neuf pour un montant de 50 003 DT hors taxes, des frais de réparation de véhicules pour un montant de 5 346 DT hors taxes et des pièces de rechanges pour un montant de 485 DT hors taxes, totalement réglés au 31 décembre 2023 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société Textile Retail Company (TRC) des frais de réparation de véhicules pour un montant de 6 321 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 2 848 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société Astoria Immobilière des frais de réparation de véhicules pour un montant de 6 794 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 482 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société SYNERGIA Company des frais de réparation de véhicules pour un montant de 390 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 466 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société ESSEYAHA des frais de réparation de véhicules pour un montant de 2 427 DT hors taxes et des pièces de rechanges pour un montant de 5 DT hors taxes, totalement réglés au 31 décembre 2023 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société HAYATCOM TUNISIE des frais de réparation de véhicules pour un montant de 3 020 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 4 996 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société L'AFFICHETTE un véhicule neuf pour un montant de 117 230 DT hors taxes et des frais de réparation de véhicules pour un montant de 13 790 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 1 078 DT ;
- La société L'AFFICHETTE a facturé, au 31 décembre 2023, à la société CITY CARS des prestations de services de publicité pour un montant total de 195 225 DT hors taxes. Le solde de ce fournisseur d'exploitation, au titre de ces transactions, s'élève à 59 859 DT au 31 décembre 2023 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société TAWASSOL GROUPE HOLDING des frais de réparation de véhicules pour un montant de 3 050 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 3 632 DT ;
- En mars 2019, la société CITY CARS a signé avec la société HBG Holding une convention portant sur le rachat par HBG Holding de 100 000 actions émises par la société « AL HIDAYA Agricole » à leur valeur nominale de 10 DT chacune. Le rachat par la société HBG Holding desdites 100 000 actions « AL HIDAYA Agricole » est prévu pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2025, et ce, moyennant le paiement du prix d'acquisition majoré d'un taux de rendement annuel convenu entre les deux parties ;
- En février 2020, la société CITY CARS a signé avec la société HBG Holding une autre convention portant sur le rachat par HBG Holding de 200 000 actions émises par la société « AL HIDAYA Agricole » à leur valeur nominale de 10 DT chacune. Le rachat par la société HBG Holding desdites 200 000 actions « AL HIDAYA Agricole » est prévu pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2026, et ce, moyennant le paiement du prix d'acquisition majoré d'un taux de rendement annuel convenu entre les deux parties ;

- En mars 2020, la société CITY CARS a conclu avec TAWASOL INVESTMENTS SICAR (TIS), une convention de gestion d'un fonds de capital-risque de 1 000 000 DT.

Les conditions de rémunération de la TIS, au titre de sa gestion de ce fonds de capital-risque, se présentent comme suit :

- Une commission de gestion annuelle de 1% ;
 - Une commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées de l'activité capital-risque.
- En décembre 2023, la société CITY CARS a signé avec la société SYNERGIA Company une convention de prestation de services informatiques (conférant à CITY CARS le droit d'utilisation du Data Center), et ce, pour une durée de cinq ans, renouvelable moyennant la signature d'un avenant par les deux parties. Dans le cadre de l'exécution de cette convention, la société CITY CARS a versé, en décembre 2023, à la société SYNERGIA Company une avance de 226 800 DT sur les prestations informatiques à fournir au cours de la période contractuelle.

XII- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE :

Les rubriques suivantes de l'état de flux de trésorerie se détaillent comme suit :

TR-1 Variations des stocks

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>	<u>Variation</u>
Stock Véhicules neufs	64 187 711	41 088 231	(23 099 480)
Stock Véhicules neufs en transit	48 056 118	29 264 799	(18 791 319)
Stock Pièces de rechange	486 558	447 535	(39 023)
Stock Lubrifiants	39 002	46 076	7 074
Stock Peintures	84 709	120 023	35 314
Stock Travaux en cours	49 783	258 670	208 887
Total	112 903 881	71 225 334	(41 678 547)

TR-2 Variations des créances clients

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>	<u>Variation</u>
Clients Administrations publiques	3 289 723	1 992 575	(1 297 148)
Clients Sociétés	4 290 800	2 608 646	(1 682 154)
Clients Loueurs	1 493 090	775 141	(717 949)
Clients Particuliers	4 104 099	3 562 874	(541 225)
Clients Groupe	629 650	444 822	(184 828)
Clients Atelier & Magasin	754 699	408 864	(345 835)
Clients, Retenues de garantie	16 121	16 121	-
Clients, Effets à recevoir	1 070 118	5 315 717	4 245 599
Clients douteux et litigieux	311 650	65 193	(246 457)
Clients, chèques impayés	-	18 739	18 739
Total	15 959 950	15 208 692	(751 258)

TR-3 Variations des autres actifs courants

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>	<u>Variation</u>
État, TVA à récupérer	19 417	2 184	(17 233)
État, crédit de TVA	681 324	-	(681 324)
Charges constatées d'avance	613 532	625 321	11 789
Produits à recevoir	29 413	18 085	(11 328)
Autres actifs courants	46 892	28 166	(18 726)
Fournisseurs, avances & acomptes	253 505	-	(253 505)
Fournisseurs, créances pour emballages	300	300	-
Total	1 644 383	674 056	(970 327)
Ajustement pour intérêts courus sur prêt bancaire	51 321	21 792	(29 529)
Total	1 695 704	695 848	(999 856)

TR-4.1 Variations des dettes fournisseurs

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Fournisseurs d'exploitation locaux	2 802 206	523 680	2 278 526
Fournisseurs d'exploitation locaux, effets à payer	-	1 275 457	(1 275 457)
Fournisseurs étrangers	149 782 580	134 046 053	15 736 527
Fournisseurs locaux, factures non parvenues	916 085	446 940	469 145
Total	153 500 871	136 292 130	17 208 741

TR-4.2 Variations des autres passifs courants

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Provision pour congé à payer	319 130	265 821	53 309
Provision pour prime exceptionnelle	534 326	520 395	13 931
État, impôts et taxes	2 951 111	2 153 198	797 913
État, IS à payer	1 759 475	1 039 205	720 270
État, contribution sociale de solidarité à payer	1 598 989	1 561 619	37 370
CNSS	279 382	263 957	15 425
Divers passifs courants	251 070	142 465	108 605
Produits constatés d'avance	938 163	631 700	306 463
Clients Particuliers, avances et acomptes	1 782 236	1 397 998	384 238
Clients Sociétés, avances et acomptes	52 940	226 380	(173 440)
Créditeurs divers	342 978	45 721	297 257
Actionnaires dividendes 2015 à payer	-	1 656	(1 656)
Actionnaires dividendes 2016 à payer	-	1 656	(1 656)
Actionnaires dividendes 2017 à payer	-	1 656	(1 656)
Actionnaires dividendes 2018 à payer	1 711	1 711	-
Actionnaires dividendes 2019 à payer	11 522	11 522	-
Actionnaires dividendes 2020 à payer	13 146	13 146	-
Actionnaires dividendes 2021 à payer	19 784	19 784	-
Actionnaires dividendes 2022 à payer	35 576	-	35 576
Total	10 891 539	8 299 590	2 591 949
Actionnaires dividendes à payer	(35 576)	(4 968)	(30 608)
Total	10 855 963	8 294 622	2 561 341

TR-4.3 Variations des autres passifs non courants

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Provision pour indemnités de départ à la retraite	10 359	7 472	2 887
Provisions pour risques et charges	1 263 152	771 961	491 191
Total	1 273 511	779 433	494 078
Ajustement provisions pour risques et charges	(1 263 152)	(771 961)	(491 191)
Total	10 359	7 472	2 887

TR-5 Trésorerie au début de la période

Désignation	31/12/2022
Banques créditrices	2 040 141
Chèques à l'encaissement	355 487
Effets à l'encaissement	213 037
Caisses dépenses	1 000
Placements monétaires	88 150 000
Prêt société du Groupe	1 000 000
Total	91 759 665

TR-6 Trésorerie à la fin de la période

Désignation	31/12/2023
Banques créditrices	1 133 288
Chèques à l'encaissement	531 506
Effets à l'encaissement	17 854
Caisses dépenses	1 000
Placements monétaires	67 650 000
Prêt société du Groupe	500 000
Total	69 833 648

ANNEXES

ANNEXE I

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023**

Désignation	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS				VCN au 31/12/2023	
	Valeur Brute au 31/12/2022	Acquisitions 2023	Cessions 2023	Valeur Brute au 31/12/2023	Amort. Cumulé au 31/12/2022	Dotations 2023	Amort. Actifs. Cédés		Amort. Cumulé au 31/12/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Logiciels informatiques	653 270	1 500	-	654 770	629 680	20 878	-	650 558	4 212
<i>Total Immobilisations Incorporelles</i>	<i>653 270</i>	<i>1 500</i>	<i>-</i>	<i>654 770</i>	<i>629 680</i>	<i>20 878</i>	<i>-</i>	<i>650 558</i>	<i>4 212</i>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrain	5 987 852	-	-	5 987 852	-	-	-	-	5 987 852
Construction sur sol d'autrui	1 474 814	-	-	1 474 814	954 862	73 742	-	1 028 604	446 210
Construction en dur - Le Kram	7 430 887	-	-	7 430 887	2 476 962	371 545	-	2 848 507	4 582 380
Construction légère - Le Kram	746 342	-	-	746 342	497 561	74 635	-	572 196	174 146
Matériel et outillage 15%	715 257	97 936	-	813 193	658 441	26 053	-	684 494	128 699
Matériel et outillage 10%	124 413	-	-	124 413	82 942	12 441	-	95 383	29 030
Agen., Aménagements et installations générales	267 344	25 408	-	292 752	238 923	10 263	-	249 186	43 566
Agen., Aménagements et installat. générales - Le Kram	853 184	331 105	-	1 184 289	302 378	100 950	-	403 328	780 961
Matériel de transport de personnes	1 286 700	952 935	-	2 239 635	837 833	229 423	-	1 067 256	1 172 379
Matériel de transport de biens	81 420	-	-	81 420	15 931	16 284	-	32 215	49 205
Mobiliers et matériels de bureaux	467 622	30 598	1 008	497 212	415 938	21 811	336	437 413	59 799
Matériel informatique	522 661	163 883	-	686 544	476 525	66 820	-	543 345	143 199
<i>Total Immobilisations Corporelles</i>	<i>19 958 496</i>	<i>1 601 865</i>	<i>1 008</i>	<i>21 559 353</i>	<i>6 958 296</i>	<i>1 003 967</i>	<i>336</i>	<i>7 961 927</i>	<i>13 597 426</i>
TOTAL DES IMMOBILISATIONS EN DT	20 611 766	1 603 365	1 008	22 214 123	7 587 976	1 024 845	336	8 612 485	13 601 638

ANNEXE II

TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL AU 31 DÉCEMBRE 2023

RÉSULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE AVANT IMPÔT (en DT)	B	46 220 099
--	---	------------

I- RÉINTÉGRATIONS :

1 Charges non déductibles

. Charges, amortissements et déficits relatifs aux établissements situés à l'étranger	-
. Quote-part des frais de siège imputable aux établissements situés à l'étranger	-
. Charges et amortissements relatifs aux résidences secondaires, avions et bateaux de plaisance ne faisant pas l'objet de l'exploitation	-
. Charges relatives aux véhicules de tourisme de puissance fiscale supérieure à 9 CV ne faisant pas l'objet de l'exploitation	5 460
. Cadeaux et frais de réception :	-
. Non déductibles ;	-
. Excédentaires.	110 113
. Commissions, courtages, ristournes commerciales, vacations et honoraires non déclarés	-
. Dons et subventions :	-
. Non déductibles ;	-
. Excédentaires.	-
. Les jetons de présence dépassant les frais de présence	-
. Abandon de créances non déductibles	-
. Pertes de change non réalisées en 2023	6 339
. Gains de change non réalisés en 2022	560 804
. Rémunérations excédentaires des titres participatifs	-
. Charges d'une valeur supérieure ou égale à 5.000 dinars payés en espèces	-
. Moins-values de cessions de titres OPCVM provenant de la distribution de bénéfices	-
. Impôts directs supportés au lieu et place d'autrui	-
. Taxes sur les voyages	900
. Transactions, amendes, confiscations et pénalités non déductibles	40 976

2 Amortissements non déductibles

. Véhicule de tourisme de puissance fiscale supérieure à 9 CV ne faisant pas l'objet de l'exploitation	64 677
. Actifs d'une valeur supérieure ou égale à 5.000 dinars payés en espèces	-

3 Provisions

. Provisions non déductibles :	-
* Provisions pour risques et charges	551 700
* Provisions pour indemnités de départ à la retraite	10 359
* Provisions pour créances douteuses	246 457

. Provisions déductibles :		
* Provisions pour créances douteuses		-
* Provisions pour dépréciation des actions cotées en bourse		-
* Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente		15 753
* Réintégration des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement		-

4 Produits non comptabilisés ou insuffisamment comptabilisés :

. Intérêts des comptes courants associés et des créances non commerciales		-
. Plus-values de cessions d'actifs non comptabilisées ou insuffisamment comptabilisées		-

5 Autres réintégrations :

* Assurance groupe		196 055
* Perte exceptionnelle sur éléments non récurrents		17 682
* Autres		258 198

TOTAL RÉINTÉGRATIONS (en DT)	2 085 473
-------------------------------------	------------------

II- Déductions :

. Produits réalisés par les établissements situés à l'étranger		-
. Reprises sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (départ à la retraite)		7 470
. Reprises sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (créances douteuses)		-
. Reprises sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (risques et charges)		60 511
. Autres déductions :		
* Gains de change non réalisés en 2022		568 672
* Pertes de change non réalisées en 2021		5 715

Résultat fiscal avant déduction des provisions	47 663 204
---	-------------------

. Provisions pour créances douteuses		-
. Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente		-
. Provisions pour dépréciation des valeurs des actions cotées à la bourse		-
. Déduction des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement		-

Résultat fiscal après déduction des provisions et avant déduction des déficits et des amortissements différés	47 663 204
--	-------------------

III- Déductions des amortissements différés et déficits reportés :

. Déduction des déficits reportés		-
. Déduction des amortissements différés en périodes déficitaires		-

Résultat fiscal après déduction des déficits et des amortissements différés	47 663 204
--	-------------------

<u>IV- Déduction des bénéfices ou revenus exceptionnels non imposables :</u>	-
. Dividendes et assimilés	3 370 750
. Plus-values de cessions des actions cotées à la bourse	-
. Intérêts des dépôts et titres en devises et en dinars convertibles	6 278
<u>V-Résultat fiscal avant déductions des bénéfices provenant de l'exploitation :</u>	-
<u>VI-Bénéfices servant de base pour la détermination de la quote-part des bénéfices provenant de l'exploitation déductible :</u>	-
<u>VII-Bénéfice fiscal après déduction des bénéfices au titre de l'exploitation :</u>	44 286 176
Déduction pour réinvestissement exonéré	3 000 000

RÉSULTAT IMPÔSABLE (en DT)	B	41 286 176
Impôts sur les sociétés (35%)		14 450 162
Contribution sociale de solidarité à payer en 2023 (4%)		1 651 447
Crédit d'impôt 2022		459 007
Crédit CSS 2022		52 458
Acomptes provisionnels payés en 2023		7 526 159
Avance sur importation payée en 2023		-
Retenues à la source opérées en 2023		4 705 521
IS à payer en 2023		1 759 475
IS provisoire payé en 2023		2 509 196
Report IS 2023		749 721
CSS provisoire payée en 2023		1 684 671
Report CSS 2023		85 682

ANNEXE III

ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023 (Exprimé en Dinar Tunisien)

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
<i>a) Garanties personnelles :</i>						
. Cautionnements :						
Cautions provisoires	-	-				
Cautions définitives	359 695	359 695				
Cautions douanières	265 500	265 500				
. Aval						
. Autres garanties						
<i>b) Garanties réelles :</i>						
. Hypothèques						
. Nantissements						
<i>c) Effets escomptés et non échus</i>	56 349 086	56 349 086				
<i>d) Créances à l'exploitation mobilisées</i>						
<i>e) Abandon de créances</i>						
<i>f) Lettres de crédit (fournisseurs étrangers)</i>	18 968 600	18 968 600				
<i>g) ...</i>						
Total	75 942 881	75 942 881	-	-	-	-
2- Engagements recus						
<i>a) Garanties personnelles :</i>						
. Cautionnement	6 979	6 979				
. Aval						
. Autres garanties						
<i>b) Garanties réelles :</i>						
. Hypothèques						
. Nantissement						
<i>c) Effets escomptés et non échus</i>						
<i>d) Créances à l'exploitation mobilisées</i>						
<i>e) Abandon de créances</i>						
<i>f) ...</i>						
Total	6 979	6 979	-	-	-	-
2- Engagements réciproques						
. Emprunt obtenu non encore encaissé						
. Crédit consenti non encore versé						
. Opérations de portage						
. Crédit documentaire						
. Commande d'immobilisations						
. Commande de longue durée						
. Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
. Etc.						
Total	-	-	-	-	-	-

Remarque - Toute la gamme de véhicules KIA est garantie pour 5 ans ou 100 000 km. Cette garantie est remboursée par le constructeur des véhicules KIA en Corée du Sud.

ANNEXE IV

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2023

	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux propres	Réserve pour réinvestissement exonéré	Réserves spéciales de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2022 (en DT)	18 000 000	1 800 000	108 551	10 000 000	-	18 016 042	28 581 663	76 506 256
Affectation du résultat 2022 (PV AGO du 22 juin 2023) :								
* Affectation en résultats reportés	-	-	-	-	-	28 581 663	(28 581 663)	-
* Affectation en réserve légale	-	-	-	-	-	-	-	-
* Affectation en réserve pour réinvestissement exonéré	-	-	-	3 000 000	-	(3 000 000)	-	-
* Dividendes distribués	-	-	-	-	-	(22 500 000)	-	(22 500 000)
Résultat 2023	-	-	-	-	-	-	30 118 490	30 118 490
Capitaux propres au 31/12/2023 (en DT)	18 000 000	1 800 000	108 551	13 000 000	-	21 097 705	30 118 490	84 124 746

ANNEXE V

SCHEMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	361 102 291	Coût d'achat des marchandises vendues	307 573 233	Marge commerciale	53 529 058	50 003 035
Marge commerciale	53 529 058	Autres charges externes	6 717 382			
Total	53 529 058	Total	6 717 382	Valeur Ajoutée brute	46 811 676	44 466 292
Valeur Ajoutée brute	46 811 676	Impôts et taxes	1 091 031			
		Charges de personnel	4 187 654			
		Total	5 278 685	Excédent Brut d'Exploitation	41 532 991	39 645 850
Excédent Brut d'Exploitation	41 532 991	Autres charges ordinaires	269 270			
Autres produits ordinaires	679 708	Charges financières nettes	1 479 418			
Produits des placements	7 489 283	Dotations aux amortissements et aux provisions	1 733 195			
Transferts et reprises de charges		Impôts sur le résultat	16 101 609			
Total	49 701 982	Total	19 583 492	Résultat des activités ordinaires	30 118 490	28 581 663
Résultat des activités ordinaires	30 118 490	Résultat des activités ordinaires	30 118 490			
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires				
Effet positif des modifications comptables		Effet des modifications comptables				
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables				
Total	30 118 490	Total	30 118 490	Résultat net après modifications comptables	30 118 490	28 581 663

CITY CARS S.A.
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Messieurs les Actionnaires de CITY CARS S.A.,

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2022, nous avons effectué l'audit des états financiers de CITY CARS S.A. (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 84.124.746 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 30.118.490 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Prise en compte des revenus

a) Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élèvent à 360.758.154 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat (se référer à la Note VIII-R1 des états financiers). Ils sont constitués essentiellement de ventes de véhicules neufs et comptabilisés au prix de vente hors TVA, net des réductions commerciales consenties par la Société.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant (engagées et restant à engager) est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers de la Société.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par la Société pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises et des prestations de services, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des coûts à encourir par la Société après la vente des véhicules neufs (notamment au titre des garanties et des entretiens gratuits accordés aux clients) ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

2) Évaluation des stocks

a) Risques identifiés

Les stocks de la Société se composent essentiellement de véhicules neufs, de pièces de rechange, de fournitures consommables (lubrifiants, produits de peinture, etc.) et de travaux en cours. Leur valeur nette s'élève à 112.874.812 DT au 31 décembre 2023 et ils représentent environ 45% du total des actifs.

Comme il est plus amplement indiqué dans la Note V des états financiers, les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que des frais de transport, manutention, assurance, transit et autres coûts directement attribuables à leur acquisition, et diminué des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires, ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Les principales méthodes de valorisation appliquées par la Société à ses stocks de marchandises sont le coût individuel (ou spécifique) pour les véhicules neufs et le coût unitaire moyen pondéré pour les pièces de rechange.

Il existe donc un risque de surévaluation du stock du fait que la valeur nette de réalisation soit inférieure au coût d'entrée pour certains articles, que nous avons considéré comme un point clé de l'audit au même titre que le risque d'une fausse évaluation du stock suite à des erreurs ou des omissions commises lors de la détermination du coût d'entrée.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux d'audit ont consisté à vérifier que les méthodes d'évaluation des coûts d'entrée des articles en stock, en particulier les véhicules neufs, sont conformes aux prescriptions de la norme comptable NCT 04 relative aux Stocks, et appliquées correctement, et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer les valeurs nettes de réalisation et identifier les articles qui doivent être dépréciés.

Nous avons :

- Pris connaissance des contrôles internes et systèmes d'information mis en place par la Société pour la gestion physique et comptable de ses stocks ;
- Assisté à l'inventaire physique des différentes catégories de stocks (véhicules neufs, pièces de rechange, fournitures consommables et travaux en cours) ;
- Vérifié que les stocks de fin de période incluent les marchandises en transit et les articles conservés chez des tiers mais qui sont la propriété de la Société, et ne comportent pas les articles vendus pour lesquels il y'a transfert du contrôle aux clients ;
- Vérifié, pour un échantillon d'articles, que les coûts d'acquisition ont été déterminés correctement et que les prix d'achat des articles importés ont été convertis en dinars tunisiens en appliquant le cours de change à la date de la transaction ou le cours de change prévu dans le contrat d'achat des devises à terme (en cas de couverture de la transaction) ;
- Vérifié que les coûts d'acquisition des stocks sont couverts par des valeurs nettes de réalisation correctement estimées et, dans le cas contraire, les provisions pour dépréciation nécessaires sont comptabilisées ;
- Vérifié le caractère approprié des informations fournies sur les stocks dans les notes aux états financiers.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans le système de contrôle interne de la Société, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. Un rapport traitant des déficiences du contrôle interne, identifiées au cours de notre audit, a été remis à la Direction.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

TUNIS, LE 10 MAI 2024

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET
DE MANAGEMENT - GEM**
Abderrazak GABSI, Associé

P/ AMC ERNST & YOUNG
Fehmi LAOURINE, Associé

CITY CARS S.A.
RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Messieurs les Actionnaires de CITY CARS S.A.,

En application des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de chercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations conclues et/ou réalisées (antérieures et nouvelles)

- 1) En avril 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS (filiale), une convention portant sur l'assistance et le conseil dans le domaine de la gestion administrative, financière et commerciale ainsi que l'utilisation des locaux. Au cours de l'exercice 2023, les charges facturées par CITY CARS S.A. à la société LOGISTIC CARS, dans le cadre de l'exécution de cette convention, s'élèvent à 12.752 DT (hors TVA).
- 2) En avril 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS, un contrat de domiciliation en vertu duquel CITY CARS S.A. met à la disposition de la société LOGISTIC CARS une partie de son siège afin de lui permettre de réunir régulièrement ses organes de gestion et d'administration et d'installer les services nécessaires à la tenue, la conservation et la consultation des registres et documents. Dans le cadre de l'exécution de ce contrat, CITY CARS S.A. a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant de 4.000 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2023.
- 3) En décembre 2010, CITY CARS S.A. a conclu avec la société CITY CARS GROS (filiale), une convention portant sur l'assistance et le conseil dans le domaine de la gestion administrative, financière et commerciale ainsi que l'utilisation des locaux. Au cours de l'exercice 2023, les charges facturées par CITY CARS S.A. à la société CITY CARS GROS, dans le cadre de l'exécution de cette convention, s'élèvent à 128.669 DT (hors TVA).

- 4) La société LOGISTIC CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à CITY CARS S.A. diverses ventes et prestations de services pour un montant total de 1.694.830 DT (hors TVA), s'analysant comme suit :
- Droits d'entrée et prise en charge des véhicules neufs pour un montant de 222.180 DT (hors TVA) ;
 - Lavage de véhicules neufs pour un montant de 49.136 DT (hors TVA) ;
 - Livraison et mise en main de véhicules neufs pour un montant de 161.070 DT (hors TVA) ;
 - Ventes de plaques constructeur et d'immatriculation de véhicules neufs pour un montant de 177.420 DT (hors TVA) ;
 - Préparation et mise en route de véhicules neufs pour un montant de 190.770 DT (hors TVA) ;
 - Stockage de véhicules neufs pour un montant de 820.786 DT (hors TVA) ; et
 - Ventes de carburant pour un montant de 73.468 DT (hors TVA).

La dette de CITY CARS S.A. envers la société LOGISTIC CARS, résultant de ces ventes de biens et services, s'élève à 105.074 DT au 31 décembre 2023.

- 5) En mai 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS un contrat de location de locaux pour lavage de véhicules et à usage administratif, moyennant un loyer mensuel de 1.202 DT (hors TVA) qui a été déterminé sur la base du rapport d'un expert foncier désigné par ordonnance sur requête auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis en novembre 2016. Dans le cadre de ce contrat de location, CITY CARS S.A. a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant de 14.424 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2023.
- 6) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société LOGISTIC CARS un montant de 5.000 DT (hors TVA) au titre des prestations informatiques.
- 7) En mai 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société CITY CARS GROS un contrat de location d'un magasin aménagé et d'un local à usage commercial et administratif (pour la commercialisation en gros des pièces de rechange automobiles), moyennant un loyer mensuel de 20.030 DT (hors TVA) qui a été déterminé sur la base du rapport d'un expert foncier désigné par ordonnance sur requête auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis en novembre 2016. Dans le cadre de ce contrat de location, CITY CARS S.A. a facturé à la société CITY CARS GROS un montant de 240.360 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2023.
- 8) La société CITY CARS GROS a facturé à CITY CARS S.A. des ventes de pièces de rechange pour un montant total de 5.379.607 DT (hors TVA). Le solde de ce fournisseur de pièces de rechange s'élève à 3.325 DT au 31 décembre 2023.
- 9) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société CITY CARS GROS un montant de 7.500 DT (hors TVA) au titre des prestations informatiques.
- 10) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société CITY CARS GROS un montant de 4.000 DT (hors TVA) au titre des frais de domiciliation du siège social.
- 11) En mars 2019, CITY CARS S.A. a signé avec sa filiale CITY CARS GROS une convention de prêt en compte courant pour un montant de 2.000.000 DT, moyennant un intérêt au taux de 8% l'an. Le compte de cette filiale présente, au 31 décembre 2023, un solde débiteur de 500.000 DT (en principal). Les intérêts facturés par CITY CARS S.A., au titre de l'exercice 2023, s'élèvent à 80.888 DT (hors TVA).

- 12) La société L’AFFICHETTE (société apparentée) a facturé à CITY CARS S.A. des prestations de services de publicité pour un montant total de 195.225 DT (hors TVA).
- 13) En mars 2020, CITY CARS S.A. a conclu avec TAWASOL INVESTMENTS SICAR - TIS (société apparentée), une convention de gestion d’un fonds de capital-risque de 1.000.000 DT.

Les conditions de rémunération de la société TIS, au titre de sa gestion de ce fonds de capital-risque, se présentent comme suit :

- Une commission de gestion annuelle de 1% ;
- Une commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées de l’activité capital-risque.

Aucune commission de gestion n’a été facturée par la société TIS à CITY CARS S.A. au titre de l’exercice clos le 31 décembre 2023.

- 14) En mars 2019, CITY CARS S.A. a signé avec la société HBG Holding une convention portant option de rachat par cette dernière d’un premier lot de 100.000 actions émises par la société « AL HIDAYA Agricole » à leur valeur nominale de 10 DT chacune. Le rachat par la société HBG Holding de ce premier lot de 100.000 actions détenues par CITY CARS S.A. dans le capital de la société apparentée « AL HIDAYA Agricole », est prévu pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2025, et ce, moyennant le paiement du prix d’acquisition majoré d’un taux de rendement annuel convenu entre les deux parties.
- 15) En février 2020, CITY CARS S.A. a signé avec la société HBG Holding une autre convention portant option de rachat par cette dernière d’un deuxième lot de 200.000 actions émises par la société « AL HIDAYA Agricole » à leur valeur nominale de 10 DT chacune. Le rachat par la société HBG Holding de ce deuxième lot de 200.000 actions détenues par CITY CARS S.A. dans le capital de la société apparentée « AL HIDAYA Agricole », est prévu pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2026, et ce, moyennant le paiement du prix d’acquisition majoré d’un taux de rendement annuel convenu entre les deux parties.
- 16) En décembre 2023, CITY CARS S.A. a signé avec la société « SYNERGIA Company » une convention de prestation de services informatiques (conférant à CITY CARS S.A. le droit d’utilisation du Data Center), et ce, pour une durée de cinq ans, renouvelable moyennant la signature d’un avenant par les deux parties. Dans le cadre de l’exécution de cette convention, CITY CARS S.A. a versé à la société « SYNERGIA Company » une avance de 226.800 DT sur les prestations de services à fournir durant la période couverte par cette convention.

II. Obligations et engagements de la Société envers ses dirigeants

- 1) Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l’article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
- La rémunération du Directeur Général se compose des éléments suivants : douze salaires mensuels et une prime exceptionnelle (dont le montant au titre de l’exercice 2023 a été fixé, par le Conseil d’Administration dans sa réunion en date du 25 avril 2024, à quatre salaires mensuels).

Le Directeur Général bénéficie, en outre, de certains avantages en nature, dont notamment : une voiture de fonction, une assurance groupe, un quota mensuel de carburant, des tickets restaurant et la prise en charge des factures de téléphone ;

- Les jetons de présence revenant aux membres du Conseil d'Administration ont été comptabilisés en charges de l'exercice 2023 pour un montant brut de 112.500 DT, sur la base d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice 2022.

2) Les charges encourues par CITY CARS S.A. au titre de ses dirigeants, telles qu'elles ressortent des états financiers relatifs à l'exercice 2023, se résument comme suit :

	Directeur Général	Administrateurs
Salaires, primes et indemnités	488.921	-
Charges sociales légales	174.479	-
Avantages en nature	9.648	-
Jetons de présence	-	112.500
Total en DT	673.048	112.500

En dehors des conventions précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

TUNIS, LE 10 MAI 2024

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET
DE MANAGEMENT - GEM**
Abderrazak GABSI, Associé

P/ AMC ERNST & YOUNG
Fehmi LAOURINE, Associé